### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Anticiper les obligations sociales applicables aux entreprises de plus de 50 salariés
- Adapter ses pratiques et intégrer ces nouvelles obligations dans sa politique RH actuelle
- Être en capacité de présenter un plan d'action sur les effets du franchissement de seuil

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Partie 1 - Notions & principes à maîtriser

Le calcul des effectifs en droit du travail, La mise en place du CSE + de 50

## Partie 2 - Effets sur la représentation du personnel

Les principales attributions du CSE + de 50, Le fonctionnement du CSE + de 50, Les principales informations/consultations à mener

# Partie 3 - Autres obligations & principaux impacts RH

L'information des élus & la mise en place de la Base de Données Economiques Sociales & Environnementale, Les impacts sur la rémunération & la participation aux résultats de l'entreprise, Les impacts sur la politique d'égalité Femmes/Hommes, Les impacts sur la formation professionnelle, Les impacts sur le dialogue social, En cas de licenciement économique, Les obligations liées aux cotisations sociales

## RC.5 - SECURISER LE FRANCHISSEMENT DU SEUIL DE 50 SALARIÉS

Publics et prérequis

Personnes en charge de la fonction RH, Manager,
Direction

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel: 7 heures

Distanciel: 7 heures

Blended Learning: 7 heures

**Tarifs** 

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes) Sur demande

Demander un devis